

DELIBERATION

72 (2.2)

Le 27 septembre 2018, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude SCHALK, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 21 septembre 2018

Présents : Mesdames et Messieurs SCHALK, RIVIERE, VOCANSON, MARTY, DRIOL, DUCREUX, CHAPOT, FABRE, J. BEAL, LEVET, ESCOFFIER, LUAIRE, BRUEL, BOIS-CARTAL, BOUZINA, KHEBRARA, KARA, PANGAUD, LAROCHE, DURAND, JACOB, CEYTE, MARRET, RASCLARD, SEGUIN,

Procurations : Monsieur A. BEAL à Madame RIVIERE, Monsieur BROT à Monsieur SCHALK, Madame GIAUME à Madame DUCREUX, Monsieur FESSY à Monsieur PANGAUD,

Secrétaire : Madame FABRE

Objet : Autorisation de signer une demande de permis de construire pour l'agrandissement des locaux techniques et loges du Théâtre du Parc

Monsieur le Maire rappelle qu'après de nombreuses années de bons et loyaux services, les loges et équipements techniques du Théâtre du Parc ont un peu vieilli et nécessitent une adaptation aux besoins des spectacles proposés dans le cadre de la programmation culturelle.

Cet agrandissement en façade nord du théâtre créera une surface au sol de plus de 100 m² pour le stockage des décors et matériels techniques nécessaires aux représentations, et permettra la réalisation d'un ascenseur pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). A l'étage de nouvelles loges seront conçues, plus adaptées pour les groupes, ainsi que des locaux techniques plus fonctionnels pour le personnel du Théâtre du Parc.

Enfin, un ascenseur sera installé dans le hall d'accueil pour permettre aux PMR d'accéder à la billetterie de l'étage sans avoir à contourner le théâtre par l'extérieur.

Monsieur le Maire précise que ce projet a été présenté lors de la commission urbanisme du 27 septembre 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire pour agrandir les locaux techniques et loges du Théâtre du Parc.

Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 28 septembre 2018

Le Maire
Jean-Claude SCHALK

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20180928-72-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2018

Affichage : 01/10/2018

Pour l'autorité compétente
par délégation



Jean-Claude SCHALK

